

ORTHOGRAPHE POUR LIRE MAIS AUSSI POUR ÉCRIRE

Pierre BADIOU

La réforme de l'orthographe... le serpent de mer ! Il est vrai que l'AFL semble évacuer la production d'écrits et l'orthographe de ses préoccupations, bien qu'il soit dans les projets des Actes de Lecture de consacrer une série d'articles à ces problèmes.

Après la lecture de la B.T. 2, "**L'orthographe et nous**" de François SÉBASTIANOFF, Pierre BADIOU, professeur au collège La Fayette de Brioude, nous a envoyé ses réflexions sur l'orthographe et la lecture.

La lecture de la récente B.T. 2, "**L'orthographe et nous**"¹, a réactualisé les interrogations que le pédagogue, engagé dans des "actions lecture", remisait provisoirement au magasin des accessoires, malgré les rappels têtus de la réalité quotidienne : l'écrit des élèves, les cris des parents et des collègues.

À l'AFL, on semble ignorer les "problèmes orthographiques", du moins rien n'en transparaît-il dans les Actes de Lecture. Politique de l'autruche ? Je crois plutôt qu'on joue la force tranquille en avançant deux hypothèses :

1. placé dans le réseau d'une communication écrite fonctionnelle, tout texte suscitera de la part du scripteur un souci de graphie correcte ;
2. l'apprentissage de la lecture, langage pour l'œil, les exercices d'entraînement systématique avec ATEL ou ELMO, particulièrement ceux qui visent à améliorer la reconnaissance rapide des mots et de leur discrimination, ne peuvent que favoriser l'acquisition de l'orthographe actuelle.

Ces deux arguments n'ont pourtant pas suffi à calmer mon malaise. Car certaines finasseries indigestes de notre graphie interpellent quotidiennement l'enseignant et les justifications avancées par quelques linguistes ne m'ont pas convaincu du bien-fondé des multiples redondances de l'écrit français. Il est difficile, dès lors, de rester insensible à la dénonciation reprise par F. SÉBASTIANOFF dans cette B.T. 2. Par contre, son argumentation strictement phonocentrique irrite au plus haut point et le conduit à des affirmations inacceptables pour peu que l'on réfléchisse à ce qui se passe quand on lit. D'une façon générale, aucun argument, d'un côté ou de l'autre, n'a vraiment considéré le problème de l'orthographe actuelle en fonction de "l'acte de lecture" tel qu'il a été analysé par Franck SMITH, François RICHAUDEAU, Jean FOUCAMBERT, en particulier, et tel que Edmond BEAUME le définit : "*Lire, c'est (...) faire des hypothèses sur la suite, dont on vérifie la validité en prélevant des indices dans le texte.*"²

Bien qu'elles se situent à un autre niveau que celui qui nous intéresse ici, les raisons idéologiques avancées par certains ne peuvent être ignorées, aujourd'hui moins que jamais, tant leur emprise est grande. Quelques exemples savoureux nous sont donnés dans la B.T. 2 : "*la défense du patrimoine*" par une "*croisade démocratique contre le relâchement de l'écriture*", prêchée par PIVOT pour justifier des Championnats de France d'orthographe ; "*combattre (encore !) la négligence, le laisser-aller, la désinvolture..., le mépris des*

¹ L'orthographe et nous, BT2, n°180, 15 octobre 1985, F. SÉBASTIANOFF.

² Edmond Beaume : La lecture, préalables à sa pédagogie, Paris, 1985, AFL, p.62.

conventions... afin de devenir", selon Marc BALLOT et Suzanne LAFOND, *"mieux pensant"* ; éloge de la dictée par Jean GUITTON, que réjouit *"la vue de toutes ces jeunes têtes penchées et soumises"* ; le pompon revenant sans contexte à Jean DUTOURD, héréditairement doté, lui, de *"l'instinct de l'orthographe française"*, cette *"chose d'aussi intrinsèque à la France que son langage, que son histoire"*.

Constitutive de la Morale et de la Culture, essentiellement affaire de don, mais aussi — parfois — récompense pour quelques enfants (de) travailleurs, telle est, de l'Orthographe, l'image dominante qu'une classe sociale se plaît à perpétuer. Ainsi placée au pinacle des valeurs, elle ne peut être qu'intangible et constitue par là un excellent critère de sélection sociale. L'École et la pensée dominante en ont si bien imprégné nos esprits que les "réformateurs" ont toujours eu beaucoup de difficultés à faire entendre leurs raisons.

Pourtant, les arguments qu'ils avancent pour dénoncer les conséquences de notre système orthographique sont loin d'être négligeables : coût excessif de son apprentissage dû à son extrême complexité, rôle sélectif, blocage de l'expression écrite, provoqué par des normes culpabilisantes... Autrement dit, l'orthographe française, destinée à codifier l'écrit de notre langue pour un usage social, irait à rencontre de son rôle : aider à la communication écrite.

Dans la B.T. 2, F. SÉBASTIANOFF dénonce, par exemple, la *"redondance orthographique, plus forte dans notre écriture que dans la plupart des autres écritures alphabétiques"*³ : il s'agit de toutes les lettres qui ne sont pas prononcées et, parmi elles, celles que l'on appelle les "marques" du genre et du nombre. Comme il se place dans une perspective purement phonocentrique, il considère ces lettres "muettes" comme inutiles, puisque la fonction attribuée à l'écrit est de simple transcription de l'oral. D'autre part, ce qu'il privilégie, c'est la position du scripteur ; et il est évident — tous les enseignants le savent bien — que cette redondance de marques est extrêmement lourde à l'encodage.

Peut-on alors s'en passer ? Des linguistes ont voulu justifier le rôle tenu à l'écrit de ces fameux "accords". Leur argumentation peut se résumer ainsi : les conditions de la communication écrite étant différentes de celles de la communication orale, il s'ensuit que les caractères de l'écrit seront autres que ceux de l'oral. En particulier, l'absence quasi générale du scripteur au moment de la lecture de son texte empêche toute intervention pour préciser, expliquer, modifier, rectifier, en un mot pour aider à la bonne compréhension du message — ce que permet à l'oral le feed-back. Il faut donc, avance-t-on, "désambiguïser" au maximum. C'est en particulier le rôle des nombreuses marques de genre et de nombre, nécessairement ajoutées aux déterminants, noms, adjectifs, marques de personne accompagnant les formes verbales, toutes marques en partie absentes à l'oral.

On voit que le point de vue retenu à présent est celui du destinataire d'écrit et que ce qui est mis en avant, c'est la nécessité d'une bonne réception du message.

Jean DUBOIS⁴ attribue aux redondances de l'écrit deux fonctions :

1. conserver l'information que le lecteur, par sa situation même, risque de mal percevoir, surtout en l'absence de marques sur certains "segments" ;
2. assurer la cohésion entre "syntagmes" : sujet-verbe, par exemple, ou encore à l'intérieur du "groupe nominal" (déterminant, nom, adjectif).

³ SÉBASTIANOFF, op. cit., p. 21.

⁴ Jean DUBOIS : Grammaire structurale du français : nom et pronom, Larousse, 1965

Le problème qui nous intéresse ici, c'est de déterminer l'importance de ces marques dans le décodage que constitue la lecture d'un texte ; pour être plus précis : quel usage le lecteur fait-il de tels indices multipliés ? Sont-ils nécessaires, voire indispensables, simplement utiles, occasionnellement, souvent, toujours ?... À lire Jean DUBOIS, on est quelque peu effaré de la place privilégiée qu'il accorde aux nombreuses redondances dans la transmission de l'information et la compréhension de l'écrit. Certes, il reconnaît que *"la redondance de marque n'est pas nécessaire pour assurer la cohésion et donc la validité de la combinaison syntagmatique"*⁵ ; on a cependant l'impression qu'un rôle insignifiant est accordé à la syntaxe dans la "fabrication" du sens au cours de l'acte de lecture. Il admet aussi que la multiplication de marques dans des syntagmes différents annule la redondance. Ainsi, dans la phrase : **Le fils des voisins est rentré de l'école**, l'absence de marque sur "**le fils**" et sur "**est rentré**" contribue, selon lui, à assurer la cohésion sujet-verbe. Mais dans : **Les fils des voisins sont rentrés**, les marques du pluriel se multipliant, la redondance ne joue plus et seule la syntaxe assure cette cohésion.

Ces marques, dès lors, sont-elles utiles ? Ou, pour poser la question dans l'optique qui nous intéresse ici, le lecteur, pour faire du sens, a-t-il eu besoin des marques affectant le sujet et le verbe ("s"- "sont" ou dans d'autres cas "s"- "ent") ? Plus généralement encore, la redondance — très forte en français — de certains éléments définis constitue-t-elle un ensemble d'indices indispensables pour confirmer les hypothèses du lecteur et faciliter le parcours du texte ? Il semble que la réponse ne soit pas facile à donner car, *"malgré les nombreuses études et expériences réalisées depuis une vingtaine d'années, on n'est pas encore parvenu à rendre compte d'une façon satisfaisante des processus mis en jeu"*⁶.

Il reste que c'est bien dans cette optique que doit être examinée la valeur des marques de l'écrit, et non selon une "relecture-vérification" comme semble le suggérer l'analyse de J. DUBOIS : contrôle tatillon du sens effectué a posteriori à travers de multiples marques redondantes, toutes, selon lui, parfaitement justifiées, car elles sont *"un facteur supplémentaire qui, dans certains cas, peut jouer un rôle de suppléance"*⁷. La surcharge de marques est ainsi justifiée comme aide éventuelle... Par exemple, ce que l'on appelle communément l'accord du participe passé, employé avec l'auxiliaire avoir, s'expliquerait par la nécessité d'assurer la transmission de l'information, qui pourrait être interrompue par la présence d'un "segment" ne portant pas de marque.

"La lettre que tu as postée était insuffisamment timbrée." Le référent "que" n'a pas de marque : il faut donc en attribuer une à "**postée**". C'est, paraît-il, une précaution pour le cas où une expansion éloignerait trop "**postée**" de "**lettre**". Essayons : **"La lettre pour tante Ursule (ou l'oncle Sébastien), que tu as postée hier, ne partira que demain."**

Ai-je eu besoin du "**e**" comme indice permettant de confirmer l'hypothèse : postage de la lettre et non de la tante et de l'oncle ? J'en doute, malgré mes habitudes de correcteur. Il est vrai que, encore aujourd'hui, *"la façon précise dont sont traités (les) indices est loin d'être bien connue"*⁸. Remarquons cependant que la ponctuation a son rôle à jouer, que si la lettre est destinée à la tante, la marque du féminin ne sert plus à rien (annulation par multiplication), enfin que dans le cas d'une construction indirecte la redondance, bizarrement, n'est pas utilisée : **"La personne à qui tu as si longuement et trop durement parlé..."**

Alors, des marques pour s'assurer du sens a posteriori ? S'agit-il véritablement de lecture ? Et

⁵ Ibid, p. 26.

⁶ E. BEAUME, op. cit., p. 66.

⁷ J. DUBOIS, op. cit., p. 26.

⁸ E. BEAUME, op. cit., p. 69.

s'il y a ambiguïté possible, il me paraît plus économique à l'encodage et plus efficace pour la lecture de rectifier la syntaxe. N'est-elle pas d'ailleurs le transitaire essentiel du sens ? C'est vrai au niveau du scripteur comme à celui du lecteur : il suffit de s'observer écrire et lire, c'est-à-dire dans l'une et l'autre situation organiser les matériaux que sont les mots pour créer du sens. Quant aux marques, si certaines sont écrites dans la foulée, c'est souvent après, à la relecture du texte qui vient d'être composé, que sont ajoutées - avec plus ou moins d'hésitations - les plus superfétatoires... quand on "sait l'orthographe". Et quel en est l'intérêt pour le lecteur ?

Lorsque récemment telle employée de banque, remplissant sous mes yeux un chèque de caisse, écrivit : "**Six cent francs**", je n'ai pas cru nécessaire de demander une rectification orthographique : l'absence de "s" à cent n'a nullement affecté la lecture (pas plus que sa présence ne l'aurait favorisée) et l'information n'a pas été perturbée puisque c'est bien cette somme que j'ai intégralement perçu (et l'omission du "e" à "perçu" a-t-elle gêné votre lecture ?)

N'est-ce pas alors surévaluer l'accessoire et en contrepartie sous-estimer l'importance de l'organisation de la phrase et du texte que de les surcharger de marques redondantes, sous prétexte de préserver l'information et d'assurer la cohésion syntagmatique ? *"les lecteurs se fient tellement aux indices syntaxiques et sémantiques qu'ils n'ont besoin dans la plupart des cas que de très peu d'indices visuels..."*⁹. Je sais bien que quelques lignes plus loin SMITH reconnaît l'intérêt d'une langue à flexion pour les lecteurs qui tirent grand profit des indices fournis par les terminaisons des mots (noms, adjectifs, verbes, etc., c'est le cas de la terminaison "**ent**" en français, par exemple)¹⁰. Mais ceci ne justifie pas toutes les marques, ni surtout leur surabondance car *"une lecture qui utiliserait la totalité des indices disponibles serait non seulement lente et inefficace, mais elle détournerait le lecteur du but essentiel qu'est la compréhension"*¹¹.

Faut-il dès lors conserver dans son intégralité le système de marques de notre écrit ? Le nombre, la lourdeur, la sophistication de certaines "redondances" imposées par l'institution, qui rendent difficile l'encodage, trop coûteux son apprentissage et dont le profit pour le lecteur est des plus incertains ?

Pour F. SÉBASTIANOFF, la réponse est radicale : partisan d'une révision profonde de notre *"mode actuel d'écriture"*, il revendique *"un système fonctionnel"*, c'est-à-dire, selon A. MARTINET, *"des conventions permettant un fonctionnement plus satisfaisant de la communication écrite"*¹².

Mais cette "fonctionnalité" réclamée est chez eux à sens unique : "l'usager" dont il est question, c'est essentiellement le scripteur. L'analyse de F. SÉBASTIANOFF porte sur l'encodage jugé bien trop complexe, difficilement maîtrisé, même par les "mandarins". Quant à la deuxième composante de tout acte de communication écrite — le lecteur —, elle est bien négligée. Quelques allusions occasionnelles du genre *"avec l'orthographe du français, il n'est pas trop difficile de lire..."* (p.2) ou *"À la lecture, l'orthographe permet de reconnaître assez facilement les mots. Elle fournit même beaucoup plus de renseignements qu'il n'en faut pour comprendre..."* (p.21). Ces à peu près, qui semblent ignorer la complexité de l'acte lexique, ne sauraient tenir lieu d'analyse.

⁹ Franck SMITH : Comment les enfants apprennent à lire, Retz, 1980, p. 43.

¹⁰ Ibid, p.43.

¹¹ Ibid, p.42.

¹² André MARTINET, cité dans L'Orthographe et nous, p. 33.

L'écrit étant donc considéré comme une simple transcription-conservation de l'oral, ce sont évidemment les problèmes de l'encodage qui préoccupent l'auteur de la B.T. 2 ; de là ses regrets que l'écriture du français, encore nettement phonographique au XII^e siècle, se soit "*engagée sur la voie dangereuse des exceptions*" (p.11), qu'au XVI^e siècle, elle ait commis "*de nombreuses entorses aux principes rigoureusement alphabétiques*" (p.14) et qu'elle "*présente désormais l'inconvénient caractéristique des écritures idéographiques : autant de cas particuliers qu'il y a de mots à transcrire*", ce qui rend "*l'écriture du français difficile*" (p.14).

Ce phonocentrisme sous-tend toute l'argumentation développée et projette un éclairage assez surprenant sur le fonctionnement du code écrit et ses ratés : ainsi, est-il affirmé que "*seules peuvent bloquer la compréhension les erreurs qui renvoient à d'autres sons que les sons distinctifs exigés par le sens*" (p.5). Sous cet angle, sont analysées les erreurs orthographiques contenues dans un petit billet comme peuvent s'en écrire les membres d'une famille dont les occupations diverses gênent les rencontres. Et F. SÉBASTIANOFF distingue, pour les opposer, deux sortes d'erreurs : d'une part les graphies qui n'altèrent pas les sons du mot, "*fréquentes mais pas graves*" parce qu'elles ne gênent - et si peu, suggère-t-on - que celui qui "*sait l'orthographe*" (par exemple "s'est" pour "sait" dans : "**Il s'est qu'il passera...**"); d'autre part, les graphies qui "*ne renvoient pas aux mêmes sons que les solutions orthographiquement correctes*" - c'est-à-dire des graphies qui ne transcrivent pas correctement les sons - jugées, celles-là, "*les plus graves pour la communication*" (exemple : "**rangant**" pour "**rangeant**").

Et c'est là que le bât blesse. Lorsque j'ai lu ce billet, "rangant" ne m'a pas posé de problème ; et même si mes yeux, habitués à parcourir les copies d'élèves, ont perçu l'absence du "e" - ce qui a pu provoquer un léger ralentissement professionnel - ma lecture s'est poursuivie sans difficulté : je continuais à faire du sens. En fait, "rangant" ne peut être vraiment gênant que si j'oralise, c'est-à-dire si je dois faire du son en prononçant toutes les syllabes. Mais est-ce que je lis alors ?

Cependant, obnubilé par cette thèse phonocentrique, F. SÉBASTIANOFF n'hésite pas à affirmer que "*les sons (...) constituent pour le lecteur la garantie fondamentale, même quand on lit des yeux, l'ultime recours en cas d'hésitation sur le sens*"¹³. Ainsi dans la phrase : "**N'oublie pas de prendre un pain**", considérant que "**bain**" au lieu de "**pain**" ferait "*comprendre autre chose*" (c'est évident), il en conclut à l'extrême gravité de telles erreurs de transcriptions de sons. Mais où voit-il qu'il est nécessaire de faire le détour par la phonie pour constater la pertinence uniquement graphique des éléments "b" et "p" ? Ai-je besoin de prononcer distinctement [pɛ] pour être assuré qu'il ne s'agit pas de [bɛ] ? Quelle lecture ! On voit bien que l'image du mot - le signifiant graphique si l'on préfère - suffit ici. Aidé de "l'environnement" : situation vécue ou texte. Car dans le fameux petit billet, il faut bien supposer que le destinataire est au courant des habitudes de la maison et qu'il ne comprendra pas "bain", même si le "p" est mal formé (ça fait partie des 80%). Mais on peut imaginer un contexte : "**N'oublie pas de prendre un bain chez la boulangère.**" On rectifie en souriant. À moins que... Quoi qu'il en soit, le sens est roi et le son ne m'est toujours d'aucun secours pour lire ce billet. Et pour que cette lecture se déroule sans incident, il me suffit de l'image correcte des mots, associée à leur agencement, confirmant le sens pressenti par mon esprit.

C'est justement ce qui fait défaut à la phrase : "**Il s'est qu'il passera...**" Contrairement à l'appréciation qui en est faite, cette erreur de type "homophones" a fortement perturbé ma lecture, au point que mes yeux ont cessé de balayer la ligne, d'aller de l'avant, et sont revenus

¹³ F. SÉBASTIANOFF, op. cit., p. 3 (souligné par l'auteur).

sur "s'est" parce que mon esprit ne pouvait accepter - ne la reconnaissant pas - l'association avec "qu'il passera". Autrement dit, encore, l'hypothèse anticipatrice (si ce n'est pas un pléonasma !) ne se trouvant pas syntaxiquement vérifiée, ma lecture ne pouvait continuer sans rectification : priorité au sens.

J'ai vécu une situation semblable, il y a quelques semaines, alors que je relisais un compte rendu de stage que je venais de rédiger : "**Et c'est apprentissage...**" Je n'ai pu poursuivre au-delà : mes yeux ont rebroussé chemin et j'ai rectifié la graphie : "**Et cet apprentissage doit...**"

Arrêtons-nous un instant pour tenter de comprendre ce qui s'est passé.

1. À l'évidence, le recours au son préconisé par F. SÉBASTIANOFF n'est ici d'aucun secours : ce n'est pas l'oralisation qui me permet de "faire du sens".

2. On peut supposer qu'au moment même où mon esprit ayant saisi le signe "c'est" formulait une hypothèse sur la suite possible, mon œil, toujours en avance, percevait la suite réelle "apprentissage" et envoyait donc à mon cerveau une information non conforme à l'anticipation : cette prise d'indice informant l'hypothèse au lieu de la valider a stoppé ma lecture.

(un)

C'est (son) apprentissage... / cet apprentissage

(l') ← Déterminant nécessaire

On peut objecter que la syntaxe justement a le dernier mot et qu'elle suffit donc à faire du sens : qu'importé dès lors l'homographie. Mais on voit bien la lourdeur du procédé qui oblige à une lecture incertaine, au pas à pas : est-ce que l'homographe éventuelle [Sɛ] me permet d'anticiper ? Non, car la multiplicité des formes suivantes possibles (de leur classe grammaticale s'entend) rend la prévision trop aléatoire. Par contre, une graphie distincte des signes, y compris bien sûr les homophones, est une aide considérable à la lecture ; celle-ci est en quelque sorte portée par des formes précises qui sont autant d'indices clairement et rapidement perçus, confirmant les hypothèses, sécurisant en même temps le lecteur puisque la rencontre d'un signe anormal au plan sémantique et/ou syntaxique (essentiellement ?)¹⁴ déclenche le signal d'alarme et stoppe la lecture. Cette "attente dirigée", cette "forme en creux" que constitue l'hypothèse est fondamentale dans l'acte de lecture ; sa genèse est favorisée par les signes distinctifs de la "couche idéographique", sa vérification également.

Dans le numéro 12 des *Actes de lecture*, J.L. LOPEZ RUBIO déplore le caractère phonocentrique du castillan, "*langue très facile à déchiffrer (et qui) devient difficile à lire*"¹⁵, et les conséquences négatives sur l'apprentissage et les comportements de lecture des Espagnols. Pour saisir la justesse de ce jugement, il suffit de jeter les yeux sur le texte écrit en "*ortografe populere*"¹⁶ pour s'apercevoir des difficultés que l'on éprouve à le lire ; en fait, on est obligé de le déchiffrer, c'est-à-dire de prononcer les syllabes pour faire du sens ! Cette expérience me paraît très significative de la valeur de cette "orthographe (dite) fonctionnelle", d'un maniement aisé, certes, pour le scripteur qui traduit des sons en signes graphiques, mais déconcertante pour le lecteur qui n'a besoin, lui, ni de la correspondance ni du va-et-vient

¹⁴ SMITH (op. cit., p. 60) écrit : "Il y a de nombreuses preuves expérimentales que les lecteurs utilisent le sens, sous la forme des contraintes sémantiques et syntaxiques, pour réduire la quantité d'information visuelle nécessaire dans l'identification des mots à l'intérieur de séquences significatives et prédictibles (à forte cohérence interne)."

¹⁵ José Luis LOPEZ RUBIO : **Apprendre à lire... en Castillan**, in *Les Actes de Lecture*, n°12, décembre 1985, p. 27.

¹⁶ F. SÉBASTIANOFF, op. cit., p. 36.

graphie-phonie, gêne considérable pour sa lecture.

"En définitive, écrit Edmond BEAUME, ce qui nous paraît caractériser le plus la langue écrite, c'est qu'elle est devenue une langue pour les yeux. En ce sens, elle se prête à merveille à une lecture visuelle et rapide, alors qu'une écriture exclusivement phonographique sollicite constamment la subvocalisation et favorise fortement une lecture oralisée."¹⁷

Une telle graphie comporte un autre défaut. Il arrive qu'à l'oral l'ambiguïté d'une homophonie exige une précision ; cette dernière peut être donnée dans l'instant par l'emploi d'un synonyme :

Sur le quai de la gare.

- Oh ! j'ai oublié ma correspondance !
- Pardon ?
- Eh oui ! les lettres que j'avais écrites sont restées sur mon bureau.

Mais, on le sait, la situation du lecteur est tout autre et son seul recours est le texte. Dans ses sketches, Raymond DEVOS, outre qu'il excelle dans le télescopage de situations banales ou d'expressions toutes faites, utilise avec bonheur l'homophonie. Et parfois dans un contexte si ambigu que seules l'attention et l'attente permettent au spectateur de déceler le jeu de mots.

Dans "**Jésus revient**" :

"- Devinez qui vient dîner ce soir ?

- Je vous le donne en mille : Jésus !
- Mais non !
- Mais si !"

On voit ici comme une écriture idéographique détruit l'ambiguïté plaisante permise à l'oral (Mais si/Messie). Aussi, publiant ce sketch¹⁸ et craignant sans doute qu'en présence d'une graphie si distincte le lecteur ne puisse clairement percevoir le jeu sur les mots, Raymond DEVOS écrit : "*Vous voyez d'ici la scène (cène)*" !

Par contre, seul l'écrit permet - tant d'ambiguïté est subtile - de goûter le célèbre calembour du *Canard Enchaîné* : "*Johnson, le saigneur de la guerre.*"

Il n'est donc pas vrai que "*ce luxe d'informations dont on se passe quand on parle reste le plus souvent inutile pour celui qui lit*"¹⁹. Lire n'est ni parler ni écouter : les situations sont différentes.

Il n'est pas vrai que l'erreur graphique de type "homophones" telle que amande/amende²⁰ soit moins "grave" pour la communication. Certes, le contexte permet parfois de lever l'ambiguïté (et de rectifier à l'occasion la graphie). C'est le cas de la phrase du petit billet présentée par la B.T. 2 : "**II reste du gâteau aux amendes**", mais en l'absence de contexte éclairant, je n'ai que la graphie pour transporter le sens. "**II faut, dès ce soir, payer les amendes/amendes.**" Irai-je chez l'épicier ou au commissariat ?

Telle mésaventure - dont je garantis l'authenticité - arrivée il y a peu de temps à l'un de mes amis, montrera l'intérêt de graphies nettement distinctives. Venant d'acquitter chez un commerçant le montant d'un achat resté impayé, il voit l'employée inscrire sur la note, en face de la dette qu'il vient de régler : "à payer". Tête de l'intéressé partagé entre la crainte de

¹⁷ E. BEAUME, op. cit., p. 138.

¹⁸ Raymond DEVOS, **Sens dessus dessous**, Livre de Poche n°5102, p. 159.

¹⁹ F. SÉBASTIANOFF, op. cit., p. 33.

²⁰ Exemple cité par F. SÉBASTIANOFF, op. cit., p. 3.

froisser en faisant rectifier l'orthographe et la perspective de devoir, de nouveau, verser la même somme !

On le voit, des homographies transcrivant des homophonies perturbent la lecture, introduisent des ambiguïtés, faussent le sens de la communication. Au contraire, des unités clairement différenciées facilitent grandement l'acte lexique²¹.

Alors - et pour conclure - quelle orthographe ? La réponse n'est pas simple. *"Je développe l'hypothèse raisonnable que toute tentative pour simplifier l'écriture complique la lecture et vice versa. En d'autres termes, on peut considérer notre système écrit comme un compromis entre l'intérêt du lecteur et celui de récrivain" (à la fois scripteur et écrivain). Chacun tire profit, au détriment de l'autre d'un aspect de ce système ?"*²²

Il ne saurait être question évidemment - on vient de le voir - de transformer l'écrit français en un système purement phonographique; si l'encodage, alors simple transcription des sons de l'oral, y gagne en simplicité, la lecture par contre y perd toute efficacité.

Doit-on, à l'opposé, s'en tenir au statu quo en arguant que l'orthographe étant la *"forme immanente"*²³ de la langue, il ne saurait être question d'y toucher sans détruire le tout ? Derrière cette formule imposante, on devine le choix idéologique de ceux - une minorité - qui, ayant assez bien assimilé le système, préfèrent ignorer le coût exorbitant de son apprentissage - et les échecs répétés - afin de continuer à jouir de leur situation confortable d'adultes arrivés.

Quant aux exigences de la lecture, même si l'on peut admettre que la *"pluralité des marques permet au lecteur de prélever la même information (...) à l'endroit qui lui convient le mieux"*²⁴, il serait aventureux d'en déduire que toutes les redondances accumulées par un écrit officiel figé sont indispensables à une lecture rapide. On peut même aller plus loin et se demander, avec Nina CATACH, *"quand une trop grande surabondance d'information devient elle-même "entropie""*²⁵, puis ajouter : *"Peut-être cette notion (...) de "redondance utile", dont l'équilibre reste à trouver, permettra-t-elle un jour d'aborder de façon nouvelle les problèmes de réforme."*²⁵ Par ailleurs, si l'image précise des mots - leur configuration propre - est un atout important pour la lecture, cela ne signifie pas qu'il faille conserver toutes les complications, règles et exceptions actuelles.

Mais aurons-nous le courage de réexaminer et modifier notre code orthographique, guidés par le souci d'approcher un compromis équilibré entre la nécessité d'un encodage aisé - je veux dire sans chausse-trappes - et les exigences d'une lecture rapide ? Ou continuerons-nous à cultiver le fétichisme des "difficultés orthographiques" de la langue française, sur lequel reposent l'autorité et le prestige de pas mal d'enseignants, le délice morose de pontifiants érudits et l'admiration révérencieuse des foules couillonées.

Quelle orthographe ? Plutôt : une orthographe pour quoi faire ? Pour écrire et pour lire. De telle sorte que l'écrit ne soit plus réservé à quelques-uns, mais constitue un moyen de communication vraiment démocratique.

Pierre BADIOU

²¹ Franck SMITH estime que "Les correspondances grapho-phonétiques n'ont pratiquement rien à voir avec la lecture ou l'écriture **immédiate**" (c'est moi qui souligne), mais, par contre, que l'identification du mot dans cette lecture s'appuie sur un "inventaire de traits visuels" (le célèbre "gréement" d'Alain), autrement dit, l'image particulière du mot.

²² SMITH, op. cit., p. 85.

²³ René THIMONNIER, qui estime le système orthographique actuel fondamentalement cohérent, seules quelques rectifications de détail paraissent nécessaires, selon lui.

²⁴ E. BEAUME, op. cit., p. 67.

²⁵ Nina CATACH : *L'Orthographe*, Que sais-je?, PUF, 1978, pp. 66 et 67.